

Le Conseil d'administration de la haute école Groupe ICHEC-ISFSC-ISC Saint-Louis, catégorie sociale, déclare vacante l'unité d'enseignement (UE) suivante pour entrée en fonction dès l'année académique 2018-19 :

***Droit et déontologie de la communication
interactive et collaborative
(30 heures - Master 2 - Quadri 1)***

Cette UE est inscrite au programme du master 120 en *Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative*, programme à horaire décalé (codiplomation haute école ICHEC-ISFSC et Université Saint-Louis Bruxelles).

L'horaire des cours (lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 21h & samedi) sera établi par les gestionnaires de programme, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble du corps enseignant et des contraintes inhérentes à l'enseignement à horaire décalé. L'enseignant-e retenu-e sera à même d'encadrer des mémoires et de participer aux réunions et délibérations le concernant.

Conditions requises :

Diplôme de master et/ou de doctorat en Sciences juridiques (ou assimilé).

A expertise égale, la préférence sera accordée au titulaire d'un doctorat dans la matière concernée.

Les candidatures qui font état d'une activité d'enseignement et/ou de recherche dans le domaine de la communication numérique et des médias sociaux seront privilégiées.

Toute information complémentaire sur l'UE ou sur le master peut être obtenue

- sur le site <http://isfsc.be/communication-interactive> (Menu "Grille de cours / cahier de charge")
- en s'adressant à Laurence Mundschau (l.mundschau@isfsc.be), coordinatrice du cursus à l'ISFSC.

Procédure de recrutement

Les **candidatures**, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, sont à adresser par mail **et** par courrier ordinaire à Monsieur Pierre Rummens, 111 rue de la poste, 1030 Bruxelles – p.rummens@isfsc.be, au plus tard le **9 juillet 2018 inclus**.

Une commission mixte ISFSC-USL-B traitera les dossiers de candidature.

Les candidat-e-s retenu-e-s par la commission au terme de la première phase de sélection (*curriculum vitae* et lettre de motivation) seront prévenus avant le 15 juillet pour une audition à organiser fin août.

Le jour de l'audition, il sera demandé à chaque candidat-e de se présenter avec un projet pédagogique de deux pages (contenu et méthode d'enseignement) qui prend appui sur le cahier des charges de l'UE auquel il-elle postule. Ce projet servira de point de départ à la rencontre argumentée avec la commission de sélection.

Idéalement, la procédure de sélection prendra fin début septembre 2018, pour démarrage des cours après le 17 septembre.